# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE: SAINT CERNIN (1)** 

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21150175400017

POSTE COMPTABLE: SERVICE GEST COMPTABLE MAURIAC

M. 57

Budget primitif<br/>Voté par nature

**BUDGET: SAINT CERNIN (3)** 

**ANNEE 2024** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 2.7 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 51 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 53 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 56 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 60 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes

B3.1 - Etat des provisions constituées

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	62
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	63
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	67
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	68
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	69
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	70
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	71

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Sans Objet

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1114

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.0	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.0	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.0	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.0	
5	DGF / population	0.0	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.0	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.0	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement : %
  - Investissement : %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 363 675,58	1 831 368,32	194 632,91	
Investissement	488 189,93	564 326,63	(3) 194 632,91	A2 270 769,61
Fonctionnement	875 485,65	1 267 041,69	(4) 0,00	A3 391 556,04

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses		Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 750	0 783,76	III + IV 903 535,86	B1 -847 247,90
Investissement	1 750	0 783,76	III 903 535,86	B2 -847 247,90
Fonctionnement	II	0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	-184 922,25
Investissement	A2 + B2	-576 478,29
Fonctionnement	A3 + B3	391 556,04

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<sup>(2)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

# **DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	VESTISSEMENT - TOTAL	(l) 1 750 783,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
112	Opération d'équipement n° 112	18 420,00
113	Opération d'équipement n° 113	464 010,00
114	Opération d'équipement n° 114	1 700,00
116	Opération d'équipement n° 116	361 061,37
127	Opération d'équipement n° 127	18 472,38
150	Opération d'équipement n° 150	229 716,89
176	Opération d'équipement n° 176	27 272,25
190	Opération d'équipement n° 190	2 900,00
191	Opération d'équipement n° 191	869,40
196	Opération d'équipement n° 196	5 000,00
197	Opération d'équipement n° 197	1 345,69
198	Opération d'équipement n° 198	3 700,00
199	Opération d'équipement n° 199	3 984,42
201	Opération d'équipement n° 201	11 500,00
202	Opération d'équipement n° 202	7 400,00
203	Opération d'équipement n° 203	593 431,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE F	ONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 903 535,86
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	903 535,86
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	612 000,00	1 188 478,29
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 750 783,76	903 535,86
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif) 270 769.61
<u> </u>	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 362 783,76	2 362 783,76
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 256 601,04	1 256 601,04
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 256 601,04	1 256 601,04
			_
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 619 384,80	3 619 384,80

<sup>(1)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			Montant
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	
	TOTAL		1
		0,00	
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	0,00		

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant		
Numéro	Libellé	Onapitre(3)			
	TOTAL				
	« AE de dépenses imprévues » (2) 022 0,00				
	0,00				

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	270 216,00	169 770,61	33 000,00	33 000,00	202 770,61			
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	45 534,24	18 420,00	25 000,00	25 000,00	43 420,00			
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	131 700,00	54 600,00	38 000,00	38 000,00	92 600,00			
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 909 289,99	1 507 993,15	463 000,00	463 000,00	1 970 993,15			
Total d	es dépenses d'équipement	2 356 740,23	1 750 783,76	559 000,00	559 000,00	2 309 783,76			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées	63 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00			
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total d	es dépenses financières	63 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total d	es dépenses réelles d'investissement	2 419 740,23	1 750 783,76	612 000,00	612 000,00	2 362 783,76			
		· · ·		-		·			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00			
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00			
	es dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00			
d'inves	d'investissement								
					1				
	TOTAL 2 419 740,23 1 750 783,76 612 000,00 612 000,00					2 362 783,76			
						+			
		D	001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00			
						=			

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 362 783,76

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	1 024 397,26	903 535,86	62 219,00	62 219,00	965 754,86
	le 138) (3)					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	542 204,49	0,00	405 527,54	405 527,54	405 527,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 566 601,75	903 535,86	467 746,54	467 746,54	1 371 282,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	100 000,00	0,00	39 096,43	39 096,43	39 096,43
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	307 591,98	0,00	391 556,04	391 556,04	391 556,04
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		410 091,98	0,00	433 152,47	433 152,47	433 152,47
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total de	es recettes réelles d'investissement	1 976 693,73	903 535,86	900 899,01	900 899,01	1 804 434,87

Total o	les recettes d'ordre d'investissement	248 413,59	287 579,28	287 579,28	287 579,28
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
040	Opérations ordre transf. entre	25 584,93	27 750,46	27 750,46	27 750,46
	fonctionnement (10)				
021	Virement de la section de	222 828,66	259 828,82	259 828,82	259 828,82

|--|

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	270 769,61
·	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 362 783,76

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

287 579,28

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un experience antériour.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.   Libellé   budget	382 150,00 440 700,00 500,00 0,00				
012         Charges de personnel et frais assimilés (3)         412 500,00         0,00         440 700,00         440 700,00           014         Atténuations de produits         500,00         0,00         500,00         500,00           016         APA         0,00         0,00         0,00         0,00           017         RSA / Régularisations de RMI         0,00         0,00         0,00         0,00	440 700,00 500,00				
assimilés (3)       014 Atténuations de produits     500,00     0,00     500,00     500,00       016 APA     0,00     0,00     0,00     0,00       017 RSA / Régularisations de RMI     0,00     0,00     0,00     0,00	500,00				
016         APA         0,00         0,00         0,00         0,00           017         RSA / Régularisations de RMI         0,00         0,00         0,00         0,00	•				
017         RSA / Régularisations de RMI         0,00         0,00         0,00         0,00	0.00				
	0,00				
65 Autres charges de gestion 135 710,43 0,00 135 771,76 135 771,76	0,00				
courante (sauf 6586) (3)	135 771,76				
6586 Frais fonctionnement des groupes 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00				
Total des dépenses de gestion courante 929 710,43 0,00 959 121,76 959 121,76	959 121,76				
66 Charges financières 6 100,00 0,00 9 100,00 9 100,00	9 100,00				
67 Charges spécifiques (3) 500,00 0,00 500,00 500,00	500,00				
Dotations aux provisions, 0,00 300,00 300,00 dépréciations (semi-budgétaires) (3)	300,00				
Total des dépenses réelles de 936 310,43 0,00 969 021,76 969 021,76	969 021,76				
fonctionnement	000 021,10				
023         Virement à la section         222 828,66         259 828,82         259 828,82           d'investissement (4)         259 828,82         259 828,82	259 828,82				
042 Opérations ordre transf. entre 25 584,93 27 750,46 27 750,46 sections (4) (5)	27 750,46				
043 Opérations ordre intérieur de la 0,00 0,00 0,00 section (4)	0,00				
Total des dépenses d'ordre de 248 413,59 287 579,28 287 579,28	287 579,28				
fonctionnement					
	4 050 004 04				
TOTAL 1 184 724,02 0,00 1 256 601,04 1 256 601,04	1 256 601,04				
TOTAL 1 184 724,02 0,00 1 256 601,04 1 256 601,04	+				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 256 601,04

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 $<sup>(4)\</sup> DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$ 

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	102 927,02	0,00	88 900,00	88 900,00	88 900,00
73	diverses Impôts et taxes (sauf le 731)	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
731	Fiscalité locale	512 787,00	0,00	556 723,00	556 723,00	556 723,00
74	Dotations et participations (3)	494 010,00	0,00	522 978,04	522 978,04	522 978,04
75	Autres produits de gestion	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
	courante (3)					
Total de	es recettes de gestion courante	1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations,	0,00		0,00	0,00	0,00
	prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04

042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	les recettes d'ordre de	0,00	0,00	0,00	0,00

		TOTAL	1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04
--	--	-------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 256 601,04

# Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	287 579,28
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $<sup>(4) \</sup> DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$ 

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li .
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	53 000,00	0,00	53 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 309 783,76		2 309 783,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5) RSA	0,00	0,00	0,00
018 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 362 783,76	0,00	2 362 783,76

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 362 783,76

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	382 150,00		382 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	440 700,00		440 700,00
014	Atténuations de produits	500,00		500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	135 771,76	0,00	135 771,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	9 100,00	0,00	9 100,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	300,00	27 750,46	28 050,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		259 828,82	259 828,82
	Dépenses de fonctionnement – Total	969 021,76	287 579,28	1 256 601,04

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 256 601,04

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

 $<sup>\</sup>hbox{(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.}\\$ 

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 096,43	0,00	39 096,43
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	965 754,86	0,00	965 754,86
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	408 027,54	0,00	408 027,54
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		27 750,46	27 750,46
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		259 828,82	259 828,82
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 412 878,83	287 579,28	1 700 458,11

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	270 769,61
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	391 556,04
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 362 783,76

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	88 900,00		88 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	41 000,00		41 000,00
731	Fiscalité locale	556 723,00		556 723,00
74	Dotations et participations (8)	522 978,04		522 978,04
75	Autres produits de gestion courante (8)	27 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 256 601,04	0,00	1 256 601,04

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 256 601,04

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

# **DEPENSES**

DEI ENGLO									
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				budgétaire (2)		II	cadre d'une AP		III = I + II
	TOTAL	2 419 740,23	1 750 783,76	0,00	612 000,00	612 000,00	0,00	612 000,00	2 362 783,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 356 740,23	1 750 783,76	0,00	559 000,00	559 000,00	0,00	559 000,00	2 309 783,76
Total	des dépenses d'équipement	2 356 740,23	1 750 783,76	0,00	559 000,00	559 000,00	0,00	559 000,00	2 309 783,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	63 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00		53 000,00	53 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	63 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	2 419 740,23	1 750 783,76	0,00	612 000,00	612 000,00	0,00	612 000,00	2 362 783,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 362 783,76

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	l A

# **RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	1 917 515,34	903 535,86	796 922,25	796 922,25	1 700 458,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 024 397,26	903 535,86	62 219,00	62 219,00	965 754,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	542 204,49	0,00	405 527,54	405 527,54	405 527,54
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	1 566 601,75	903 535,86	467 746,54	467 746,54	1 371 282,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	39 096,43	39 096,43	39 096,43
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	102 500,00	0,00	41 596,43	41 596,43	41 596,43
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	1 669 101,75	903 535,86	509 342,97	509 342,97	1 412 878,83
021	Virement de la section de fonctionnement	222 828,66		259 828,82	259 828,82	259 828,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	25 584,93		27 750,46	27 750,46	27 750,46
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre	248 413,59		287 579,28	287 579,28	287 579,28

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	270 769,61
Affectation au compte 1068 (8)	391 556,04

Total describes West from the second country	2 262 702 76
Total des recettes d'investissement cumulee	2 362 783,76

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	2 419 740,23	1 750 783,76	0,00	612 000,00	612 000,00	0,00	612 000,00	2 362 783,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 356 740,23	1 750 783,76	0,00	559 000,00	559 000,00	0,00	559 000,00	2 309 783,76
Total des	dépenses d'équipement	2 356 740,23	1 750 783,76	0,00	559 000,00	559 000,00	0,00	559 000,00	2 309 783,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	63 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00		53 000,00	53 000,00
1641 165	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	60 000,00 2 500,00	0,00 0,00		50 000,00 2 500,00	50 000,00 2 500,00		50 000,00 2 500,00	50 000,00 2 500,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	dépenses financières	63 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	2 419 740,23	1 750 783,76	0,00	612 000,00	612 000,00	0,00	612 000,00	2 362 783,76

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(4)</sup> Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(5)</sup> Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N°	Libellé de l'opération	N° AP	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de	Pour	Pour
Opération	Libelle de l'operation	(1)	réalisations	KAK N-1	nouvelles	l'assemblée	information	information
Operation		(')	cumulées au		Houvelles	rassemblee	Crédits gérés	Crédits gérés
			01/01/N				dans le cadre	hors AP
			00				d'une AP	1.6.67
112	TRAVAUX		103 611,48	18 420,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
	ELECTRIFICATION		,	,	,	,	,	,
113	HOTEL DELCAMP		13 513,92	464 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	MATERIEL		22 457,19	1 700,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	MOBILMIER DIVERS		•			·		·
116	LOGEMENTS MEDIA		455 787,65	361 061,37	0,00	0,00	0,00	0,00
127	TRAVAUX BATIMENTS		39 548,81	18 472,38	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00
	COMMUNAUX							
150	VOIRIE		349 873,97	229 716,89	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00
176	GYMNASE		96 332,75	27 272,25	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00
190	TRAVAUX ECOLE		207,40	2 900,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	PUBLIQUE							
191	CULTURE		30 377,10	869,40	0,00	0,00	0,00	0,00
	PATRIMOINE							
192	AIRES DE JEUX		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
194	PROJET		12 748,69	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
	PARTICIPATIF							
	VILLAGES							
196	TRANCHE BOURG		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
197	AMENAGEMENT		25 399,50	1 345,69	0,00	0,00	0,00	0,00
	PLACE MAISON							
	ARTISAN AR							
198	ADRESSAGE		8 529,10	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
199	DEVELOPPEMENT		12 685,58	3 984,42	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
	DURABLE							
200	ROUTE FORESTIERE		155 043,30	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
201	SECURITE DEFENSE		27 706,12	11 500,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
202	CIMETIERE		29 024,08	7 400,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
203	MICRO CRECHE		38 883,58	593 431,36	168 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00
204	ACHAT FONCIER		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	OUVRAGE D'ART		0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
	TOTAL		1 421 730,22	1 750 783,76	559 000,00	559 000,00	0,00	559 000,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112 LIBELLE : TRAVAUX ELECTRIFICATION NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée				
DEPENSE	ES	103 611,48	a 18 420,00	25 000,00	b 25 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (6)	103 611,48	18 420,00	25 000,00	25 000,00				
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	103 611,48	18 420,00	25 000,00	25 000,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00				

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	-43 420,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113 LIBELLE : HOTEL DELCAMP NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

# **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	SES	13 513,92	<u>a</u> 464 010,00	0,00	b0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 058,00	18 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 058,00	18 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	11 455,92	446 010,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	11 455,92	446 010,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 210 736,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	210 736,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	60 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	50 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	100 736,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-253 274,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114 LIBELLE : MATERIEL MOBILMIER DIVERS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

# **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	22 457,19	a 1 700,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 457,19	1 700,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	13 648,75	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 808,44	1 700,00	4 600,00	4 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(pour intermation)	1.0.0.0	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-21 700,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116 LIBELLE : LOGEMENTS MEDIA NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

# **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	SES	455 787,65	<u>a</u> 361 061,37	0,00	b0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	89 054,07	78 669,85	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	89 054,07	78 669,85	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	366 733,58	282 391,52	0,00	0,00	
2313	Constructions	366 733,58	282 391,52	0,00	0,00	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 230 137,80	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	230 137,80	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	112 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	25 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	93 137,80	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-130 923,57

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127 LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	39 548,81	a 18 472,38	55 000,00	b 55 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	207,40	0,00	3 000,00	3 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	207,40	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	39 341,41	18 472,38	52 000,00	52 000,00
2313	Constructions	36 221,41	10 632,38	37 500,00	37 500,00
2315	Install., matériel et outill. technique	3 120,00	7 840,00	14 500,00	14 500,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	6 000,00	d 6 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-67 472,38

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 150 LIBELLE : VOIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

# **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	349 873,97	a 229 716,89	120 000,00	b 120 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 603,60	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 603,60	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	346 270,37	229 716,89	120 000,00	120 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	346 270,37	229 716,89	120 000,00	120 000,00

			(1	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-349 716,89

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 176 LIBELLE : GYMNASE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	96 332,75	a 27 272,25	15 000,00	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 400,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	2 400,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	93 932,75	27 272,25	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	93 932,75	27 272,25	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	<u>c</u> 0,00	0,00	<u>d</u> 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-42 272,25

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 189 LIBELLE : TRAVAUX GRILLERES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

# **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(poor miletination)	<u>'</u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 24 606,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	24 606,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	24 606,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	24 606,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 190 LIBELLE : TRAVAUX ECOLE PUBLIQUE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

# **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	207,40	a 2 900,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	207,40	2 900,00	10 000,00	10 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	207,40	2 900,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	9 346,00	c 23 636,13	0,00	d0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 346,00	23 636,13	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	9 346,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	23 636,13	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	10 736,13

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 191 LIBELLE : CULTURE PATRIMOINE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

	<u> </u>				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	30 377,10	a869,40	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	732,00	869,40	0,00	0,00
2031	Frais d'études	732,00	869,40	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	29 645,10	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	29 645,10	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	15 634,80	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	15 634,80	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 634,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-869,40

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 192 LIBELLE : AIRES DE JEUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	<u>a</u> 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-5 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 194 LIBELLE : PROJET PARTICIPATIF VILLAGES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	12 748,69	<u>a</u> 0,00	5 000,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	12 748,69	0,00	5 000,00	5 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	12 748,69	0,00	5 000,00	5 000,00

	1		<u> </u>	<u> </u>	1
Chap.	Libellé	Réalisations cumulées	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée
/ art.		affectées à l'opération		nouvelles	
(2)		au 01/01/N			
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-5 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 196 LIBELLE : TRANCHE BOURG NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 5 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-5 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 197 LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE MAISON ARTISAN AR NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	25 399,50	a 1 345,69	0,00	b0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	25 399,50	1 345,69	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	25 399,50	1 345,69	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 5 542,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	5 542,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	5 542,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	4 196,31

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 198 LIBELLE : ADRESSAGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

	22. 2020				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	8 529,10	a 3 700,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	8 529,10	3 700,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	8 529,10	3 700,00	0,00	0,00

			(1	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-3 700,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 199 LIBELLE : DEVELOPPEMENT DURABLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

	<u> </u>				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	12 685,58	a 3 984,42	5 000,00	<u>b</u> 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	12 685,58	3 984,42	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	12 685,58	3 984,42	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00

	·		(Pour monator)	<u>,                                      </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-8 984,42

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200 LIBELLE : ROUTE FORESTIERE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	155 043,30	<u>a</u> 0,00	6 000,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	155 043,30	0,00	6 000,00	6 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	155 043,30	0,00	6 000,00	6 000,00

			11		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 84 877,93	18 000,00	d 18 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	84 877,93	18 000,00	18 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	84 877,93	18 000,00	18 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	96 877,93

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201 LIBELLE : SECURITE DEFENSE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	27 706,12	<u>a</u> 11 500,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	27 706,12	11 500,00	20 000,00	20 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	27 706,12	11 500,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-31 500,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202 LIBELLE : CIMETIERE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	29 024,08	a 7 400,00	30 000,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	29 024,08	7 400,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	14 511,28	7 400,00	11 000,00	11 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	14 512,80	0,00	19 000,00	19 000,00

			(pour miermanom)	1	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	<u>c</u> 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-37 400,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 203 LIBELLE : MICRO CRECHE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	38 883,58	a 593 431,36	168 000,00	b 168 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 883,58	67 231,36	23 000,00	23 000,00
2031	Frais d'études	38 883,58	67 231,36	23 000,00	23 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	50 000,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	476 200,00	145 000,00	145 000,00
2313	Constructions	0,00	476 200,00	145 000,00	145 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	10 000,00	c 324 000,00	38 219,00	d 38 219,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 000,00	324 000,00	38 219,00	38 219,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	38 219,00	38 219,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	214 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	110 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-399 212,36

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 204 LIBELLE : ACHAT FONCIER NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	0,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 205 LIBELLE : OUVRAGE D'ART NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / Libellé art. (2)		Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	75 000,00	b 75 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	

	·		(Pour monator)	<u>,                                      </u>	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-75 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	1 917 515,34	903 535,86	796 922,25	796 922,25	1 700 458,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 024 397,26	903 535,86	62 219,00	62 219,00	965 754,86
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	230 521,80	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	267 675,93	256 877,93	18 000,00	18 000,00	274 877,93
1323	Subv. non transf. Départements	110 790,00	75 000,00	38 219,00	38 219,00	113 219,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	24 606,00	24 606,00	0,00	0,00	24 606,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	214 000,00	6 000,00	6 000,00	220 000,00
13461 16	Dot. équip.territoires ruraux non transf  Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	390 803,53 542 204,49	333 051,93 0,00	0,00 405 527,54	0,00 405 527,54	333 051,93 405 527,54
1641	Emprunts en euros	542 204,49	0,00	405 527,54	405 527,54	405 527,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
204	<del>`</del>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Subventions d'équipement versées (4) (10) Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles (4)  Immobilisations recues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)  Total des recettes d'équipement		-/	-,		
i <del>l</del>		1 566 601,75	903 535,86	467 746,54	467 746,54	1 371 282,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	39 096,43	39 096,43	39 096,43
10222	FCTVA	100 000,00	0,00	39 096,43	39 096,43	39 096,43
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes financières	102 500,00	0,00	41 596,43	41 596,43	41 596,43
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes réelles	1 669 101,75	903 535,86	509 342,97	509 342,97	1 412 878,83
021	Virement de la section de fonctionnement	222 828,66		259 828,82	259 828,82	259 828,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	25 584,93		27 750,46	27 750,46	27 750,46
28031	Frais d'études	600,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	24 430,93		27 193,64	27 193,64	27 193,64
280422	Privé - Bâtiments et installations	554,00		556,82	556,82	556,82
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes d'ordre	248 413,59		287 579,28	287 579,28	287 579,28

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

#### **DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Onapi		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la	1104101100	. accombice	dépenses	dépenses	Vote)
		procedent (1)		séance			gérées dans le	gérées hors AE	10.0,
			ı	budgétaire (2)		II	cadre d'une AE	go. 000	III = I + II
	TOTAL	1 184 724,02	0,00	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04
011	Charges à caractère général (3)	381 000,00	0,00	0,00	382 150,00	382 150,00	0,00	382 150,00	382 150,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	412 500,00	0,00		440 700,00	440 700,00		440 700,00	440 700,00
014	Atténuations de produits	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	135 710,43	0,00	0,00	135 771,76	135 771,76	0,00	135 771,76	135 771,76
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	929 710,43	0,00	0,00	959 121,76	959 121,76	0,00	959 121,76	959 121,76
66	Charges financières	6 100,00	0,00		9 100,00	9 100,00		9 100,00	9 100,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			300,00	300,00		300,00	300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	6 600,00	0,00	0,00	9 900,00	9 900,00		9 900,00	9 900,00
Total des	s dépenses réelles	936 310,43	0,00	0,00	969 021,76	969 021,76	0,00	969 021,76	969 021,76
023	Virement à la section d'investissement	222 828,66			259 828,82	259 828,82		259 828,82	259 828,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	25 584,93			27 750,46	27 750,46		27 750,46	27 750,46
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	248 413,59			287 579,28	287 579,28		287 579,28	287 579,28

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 1 256 601,04

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

#### **RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 185 724.02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04
013	Atténuations de charges (2)	8 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 927,02	0,00	88 900,00	88 900,00	88 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
731	Fiscalité locale	512 787,00	0,00	556 723,00	556 723,00	556 723,00
74	Dotations et participations (2)	494 010,00	0,00	522 978,04	522 978,04	522 978,04
75	Autres produits de gestion courante (2)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total de	s recettes de gestion des services	1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	s recettes réelles	1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 256 601,04
--	---	--------------

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

<sup>(4)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(7)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			<u> </u>	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	1 184 724,02	0,00	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04
011	Charges à caractère général (4)	381 000,00	0,00	0,00	382 150,00	382 150,00	0,00	382 150,00	382 150,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60621	Combustibles	50 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 153,14	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 423,43	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 430,90	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	7 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00		31 050,00	31 050,00	0,00	31 050,00	31 050,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6156	Maintenance	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	7 692,53	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6233	Foires et expositions	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6237	Publications	3 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6247	Transports collectifs	4 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	6 700,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais	412 500,00	0,00		440 700,00	440 700,00		440 700,00	440 700,00
	assimilés (4) (5)								
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	700,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64111	Rémunération principale titulaires	220 000,00	0,00		251 000,00	251 000,00		251 000,00	251 000,00
64131	Rémunérations	25 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64168	Autres emplois aidés	12 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	52 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	58 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 800,00	0,00		7 200,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6488	Autres	1 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	135 710,43	0,00	0,00	135 771,76	135 771,76	0,00	135 771,76	135 771,76
65311	Indemnités de fonction	44 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65322	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	38 700,43	0,00		40 261,76	40 261,76	0,00	40 261,76	40 261,76

Chap. / art. (1) 65568 65741 65748	Autres contributions Subv. de fonctionnement aux ménages Subv.fonct.autres personnes droit	Pour mémoire, budget précédent (2) 16 000,00 0,00 29 500,00	RAR N-1  I  0,00 0,00 0,00	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles 13 000,00 4 000,00 29 000,00	Vote de l'assemblée II 13 000,00 4 000,00 29 000,00	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE  0,00 0,00 0,00	Pour information Crédits gérés hors AE  13 000,00 4 000,00 29 000,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 13 000,00 4 000,00 29 000,00
6577	privé Remises gracieuses	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	929 710,43	0,00	0,00	959 121,76	959 121,76	0,00	959 121,76	959 121,76
66	Charges financières	6 100,00	0,00		9 100,00	9 100,00		9 100,00	9 100,00
66111 6688	Intérêts réglés à l'échéance Autres	4 000,00 2 100,00	0,00 0,00		7 000,00 2 100,00	7 000,00 2 100,00		7 000,00 2 100,00	7 000,00 2 100,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			300,00	300,00		300,00	300,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			300,00	300,00		300,00	300,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	6 600,00	0,00	0,00	9 900,00	9 900,00		9 900,00	9 900,00
Total des d	lépenses réelles	936 310,43	0,00	0,00	969 021,76	969 021,76	0,00	969 021,76	969 021,76
023	Virement à la section d'investissement	222 828,66			259 828,82	259 828,82		259 828,82	259 828,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	25 584,93			27 750,46	27 750,46		27 750,46	27 750,46
6811	Dot. amort. immos incorporelles	25 584,93			27 750,46	27 750,46		27 750,46	27 750,46
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	248 413,59			287 579,28	287 579,28		287 579,28	287 579,28

# Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	précédent (2)	l and	4 050 004 04	1 050 004 04	=   +
0.10	TOTAL	1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04
013	Atténuations de charges (3)	8 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 927,02	0,00	88 900,00	88 900,00	88 900,00
7022	Coupes de bois	20 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	281,75	0,00	300,00	300,00	300,00
70323	Red. occupation dom. public	5 120,45	0,00	5 600,00	5 600,00	5 600,00
7066	Redevances services à caractère social	8 524,82	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
706888	Autres	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
73211	Attribution de compensation	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
731	Fiscalité locale	512 787,00	0,00	556 723,00	556 723,00	556 723,00
73111	Impôts directs locaux	327 787,00	0,00	337 876,00	337 876,00	337 876,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	185 000,00	0,00	205 847,00	205 847,00	205 847,00
74	Dotations et participations (3)	494 010,00	0,00	522 978,04	522 978,04	522 978,04
74111	Dotation forfaitaire des communes	185 157,00	0,00	185 749,00	185 749,00	185 749,00
741127	DNP des communes	46 577,00	0,00	46 228,00	46 228,00	46 228,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	246 113,00	0,00	274 475,00	274 475,00	274 475,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	2 114,04	2 114,04	2 114,04
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7473	Participation départements	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
74741	Participation communes membres du GFP	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
747888	Autres	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	7 013,00	0,00	7 012,00	7 012,00	7 012,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
752	Revenus des immeubles	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total des recet	tes de gestion des services	1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	Ţ		II	III = I + II
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 185 724,02	0,00	1 256 601,04	1 256 601,04	1 256 601,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

# Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Betail du calcul des loite du com	pic rozz (3)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(8)</sup> Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

<sup>(9)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

# Prêts (compte 274)

Bénéficiaires D		Encours restant dû Montant de l'annuité à recouvrer		nuité à recouvrer	ICNE de
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

#### **ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de Organisme Objet de prêteur ou	prêteur ou	Montant initial	dû au 01/01/N		Montant initial		Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	•	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

## **B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS PO	DURVUS SUR EM EN ETPT (4	PLOIS BUDGETAIRES 4)	
, ,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	А	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	Α	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
techniques Directeur départemental - SDIS	А	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur departemental adjoint -	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SDIS	,,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L.	А	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313-1 du CGFP FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0.00	0,00	0.00	0,00	0,00	0.00
		0,00	<u> </u>	0,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	3,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE	С	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TERRITORIAL							
Adjoint technique principal de 1ère	С	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
classe adjoint technique	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0.00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)	Ü	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	С	0,00	1,00	1,00	1,00	0.00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	С	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
RÉDACTEUR	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f		6,00	5,00	11,00	11,00	0,00	11,00
+ g + h + i + j + k + l)							

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
  - ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année
  - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

#### B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

BO EITH BOT ENCOTHEET TO GIVE IN CORRECT								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	NTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				4 070,79				
PEC	С	OTR		4 070,79	A RENFORT SCOLAIRE	A CONTRAT AIDE		
TOTAL GENERAL				4 070,79				

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social. MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM: Animation

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1\_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	270 769,61	270 769,61
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-847 247,90	-847 247,90
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	391 556,04	391 556,04
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)  Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	391 556,04	391 556,04

#### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	50 500,00	50 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	326 675,71	326 675,71
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	667 731,75	667 731,75

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		50 500,00	I 50 500,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	50 500,00	50 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	500,00	500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	326 675,71	III 326 675,71
Ressource	es propres externes de l'année (a)	39 096,43	39 096,43
10222	FCTVA	39 096,43	39 096,43
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (4)	287 579,28	287 579,28
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	27 193,64	27 193,64
280422	Privé - Bâtiments et installations	556,82	556,82
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	259 828,82	259 828,82

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<sup>(5)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources	,				,	
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265 du code des							
douanes)							
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.							
265 A <i>bis</i> du							
code des douanes)							
Taxe sur les perm	I is de conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	icats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
véhicules	iodio d'illinatifodiation dos	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de	consommation de produits	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
pétroliers (1)	·	,	,	,	•	,	,
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sont soumis les rh	ums et spiritueux (1)						
Part départemen	tale des ressources						
Taxe d'aménagen	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité	foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remo	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources	·		•		\$\$_	
TFPB		954 400,00	4,12	39,14 %	0,00	373 552,16	4,12
TFPNB		76 500,00	3,80	68,28 %	0,00	52 234,20	3,80
CFE		0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00	0,00
	sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

<sup>(2)</sup> Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES:

Pour: 11 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 02/04/2024

Présenté par André DUJOLS, Maire (1), A SAINT CERNIN, le 15/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire A SAINT CERNIN, le 17/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ANDRE DUJOLS	
BRUNO FILIOL	
CHRISTOPHE GUY JEAN	
DANIELLE LACOMBE	
JORDAN ANGELVY	
LUC AVELLANEDA	
MATTHIEU PIJOULAT	
PIERRE DUPONT	
STEPHANIE GAILLARD	
THIERRY RIEU	

Certifié exécutoire par André DUJOLS, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/04/2024, et de la publication le 17/04/2024

A COMMUNE DE SAINT CERNIN, le 17/04/2024

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.